

**HABILITATION CONSEIL EXPERT EN INVESTISSEMENT FINANCIER ET BIENS DIVERS (CIF-AMF)**

Parcours conforme aux exigences l'instruction DOC-2013-07 de l'AMF.

Organisme certifié par l'AMF dans le cadre des articles 312-5, 318-9 et 321-39 de son règlement général RéfC18 du 20/09/2016

**PUBLICS CONCERNÉS**

*Ce parcours de formation permet d'obtenir l'habilitation nécessaire à l'exercice du métier de CIF Conseil en Investissement Financier, l'attestation de réussite à l'examen certifié AMF, le certificat Conseil-expert en investissement financier et biens divers, et de s'inscrire auprès de l'ORIAS. Il s'adresse particulièrement aux consultants en gestion de patrimoine désireux d'élargir leur activité professionnelle.*

**MODALITES D'ADMISSION**

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

**DÉROULEMENT DE LA  
FORMATION**

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Coach personnel au long du parcours
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage, d'une durée de 152 heures au total
- Évaluation des acquis à chaque fin de module, suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Examen AMF à distance
- L'intégralité du parcours se réalise en formation à distance asynchrone
- Accès illimité

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

A l'issue de la formation l'apprenant sera capable de

- Maitriser la réglementation en vigueur
- Connaitre l'ensemble des instruments financiers

**COMPÉTENCES VISÉES**

- Conseiller le client par rapport à ses objectifs d'investissements financiers en réalisant une recommandation personnalisée
- Être en mesure de lui faire une proposition conforme à son profil investisseur et à ses préférences en matière de durabilité
- S'inscrire à l'Orias comme CIF statut réglementé après avoir réussi l'examen AMF général

**PROGRAMME**

Module 1 (à distance) : La réglementation et le métier de CIF

Connaissances générales sur le conseil en investissements financiers

- le statut de conseiller en investissements financiers
- les instruments financiers et les biens divers
- la supervision des conseillers en investissements financiers (AMF, associations CIF...)

Connaissances générales sur les modes de commercialisation des instruments financiers

- le démarchage bancaire ou financier et la fourniture à distance de services financiers
- les services d'investissement
- le régime de l'offre au public de titres financiers
- les différents types de risques (risques de crédit, de taux, de liquidité, de volatilité, de marché, de contrepartie, opérationnel, liés aux émetteurs, de change)

Règles de bonne conduite des conseillers en investissements financiers

- la confidentialité, la protection des données personnelles et l'enregistrement et la conservation des données
- la connaissance et l'évaluation du client
- l'obligation de vérifier le caractère adéquat produit /service recommandé - l'information du client

Règles d'organisation des conseillers en investissements financiers

- les conflits d'intérêts : prévention, gestion et traitement
- la réglementation pour la lutte contre le blanchiment et des capitaux et le financement du terrorisme - le traitement des réclamations des clients

La gouvernance des instruments financiers

#### METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique asynchrone mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

#### DUREE

- 152 Heures avec une possibilité d'accès aux cours illimitée + Examens AMF à distance

#### EVALUATIONS

- Étude de préadmission sur les besoins et connaissances du stagiaire sur les sujets enseignés
- Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

#### Module 2 (à distance)

- Les SCPI-OPCI

#### Module 3 (à distance)

- Fondement de l'économie réelle
- Financement de l'économie
- Marché de capitaux
- Actifs financiers

#### Module 4 (à distance)

- Le cadre institutionnel
- Déontologie, conformité, confidentialité, conflit d'intérêt
- LAB Lutte anti-blanchiment
- Abus de marché
- Démarchage et vente à distance
- Relation client
- 
- Les instruments financiers
- Gestion collective et gestion pour compte de tiers
- La finance durable
- Les marchés de capitaux et les ordres de bourse
- Le Post Marché
- Les émissions et les opérations sur titre
- Bases comptables et financières.

#### Module 6- Préparation et passage de l'examen général AMF (à distance)

Passage de l'examen blanc, puis passage de l'examen final en protocole sécurisé à distance selon le calendrier consultable dans le cours en ligne.

Le livret CIF est délivré sous 10 jours après réalisation de l'ensemble du parcours . Le certificat officiel de réussite à l'examen AMF est disponible dès le lendemain de l'examen.

## BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)  
Frais pédagogiques compris  
Règlement à l'inscription

## MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire , virement bancaire,  
prélèvements bancaires. Accès immédiat  
après règlement.

## AUTEUR

Patricia ROUVIER,

## ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables  
à nos formations pour en adapter  
l'accès, les modalités pédagogiques  
et le suivi en fonction de la situation  
de handicap annoncée. Les polices  
"Fort contraste" et "Dyslexie" sont  
activées sur notre site Si nécessaire,  
notre référent handicap fera appel à  
des partenaires spécialisés

## REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle :  
[contact@sumatraformationconseil.com](mailto:contact@sumatraformationconseil.com)

## MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Réalisation de toutes les activités du parcours – Note de passage des activité requise : 80%

Rapport de la progression du stagiaire sur chacune des catégories de QCM, A (approfondi) ou C (culture) et du taux de réussite visé soit 80%

## DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, diplômée Master 2 en Gestion de Patrimoine, DESU Gestion de patrimoine, et Certifiée CGPC.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Réalisation de toutes les activités et des 6 étapes du parcours

Notes de synthèse rendues

Atteinte de la note de passage pour les quizz

Soutenance du cas pratique devant le jury à distance : admis

Réussite de l'examen général AMF

**Formule illimitée avec coaching**

**Tests d'acquisition des connaissances**

**Cours théorique support, exercices et vidéos**

**Examens blancs**

**Passage d'examen national AMF à distance**

**Assistance : [assistance.technique@sumatraformationconseil.com](mailto:assistance.technique@sumatraformationconseil.com)**

**Financement OPCO ou France Travail possible**

**Paiement en plusieurs fois possible par prélèvement bancaire**

**ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE ASYNCHRONE (FOAD)**

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SUMATRA FORMATION CONSEIL, composé d'experts, ès qualité ( <a href="mailto:contact@sumatraformationconseil.com">contact@sumatraformationconseil.com</a> ).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h-12h30
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).



**LES RENDEZ-VOUS DE LA FORMATION**

V4-07-2025